



Bureau du vérificateur général du Canada



Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/57-1997

ISBN 0-660-60343-8



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

**Bureau du
vérificateur général du Canada**

**Rapport sur le
rendement**

**Pour
l'exercice se terminant le
31 mars 1997**

**L. Denis Desautels, FCA
Vérificateur général du Canada**

**L'honorable Paul Martin, c.p., député
Ministre des Finances**

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Table des matières

	Page
Section I – Message du vérificateur général	1
Section II – Survol du Bureau	3
Mandat, rôles et responsabilités	3
Lois habilitantes	3
Activité	3
Vérification législative	3
Le commissaire à l’environnement et au développement durable	4
Objectifs et priorités	4
Cadre stratégique	4
La vision et la mission du BVG	4
Les priorités du Bureau pour la période 1996–2001	5
Organisation du Bureau	5
Nos rapports	7
Section III – Rendement du Bureau	9
A. Attentes en matière de rendement	9
Tableaux des dépenses prévues et des dépenses réelles	9
Comparaison des dépenses totales prévues aux dépenses réelles 1996–1997	9
Dépenses prévues et dépenses réelles du Bureau	9
Résumé des attentes en matière de rendement	10
Liens entre les types de vérification et les objectifs	11
Efficience opérationnelle	11
Indicateurs d’efficience des activités de vérification	12
B. Réalisations en matière de rendement	14
Rendement du Bureau	14
Produire des résultats positifs : Survol	14
Activités parlementaires	15
Extrants et réalisations en matière de rendement	17
Effets imprévus	25
C. Principaux examens	25
Examen des activités du Bureau	25
Liste des examens	25

	Page
Section IV – Information supplémentaire	7
A. Liste des rapports exigés par la loi	27
B. Pour de plus amples renseignements	28
Communications	28
Direction générale des opérations de vérification	28
Direction générale des services corporatifs	28
Environnement et développement durable	28
C. Tableaux financiers sommaires	29
Sommaire des crédits votés	29
Paiements de transfert par activité	29
Paiements législatifs par activité	29
Détails du coût net du Programme pour 1996–1997	30

Section I

Message du vérificateur général

Ce rapport sur le rendement porte sur l'exercice 1996–1997, ma sixième année en qualité de vérificateur général. Il donne une image instantanée de notre travail au cours de l'exercice, des données comparatives des exercices précédents, ainsi qu'un rapport d'étape sur nos principaux objectifs et priorités.

Depuis mon arrivée à Ottawa en 1991, j'encourage l'amélioration de la mesure et du compte rendu des résultats obtenus avec les fonds publics. Ainsi, un indicateur de mon propre rendement, et de celui de mon bureau, est la mesure dans laquelle nous pouvons appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour susciter cette amélioration. Nous avons publié des rapports à ce sujet et aidé et conseillé le Secrétariat du Conseil du Trésor dans la mise en oeuvre de changements au système de gestion des dépenses, et nous prévoyons continuer de le faire. Ainsi, je suis heureux de prendre part directement à cet effort réalisé dans l'ensemble du gouvernement pour améliorer l'information communiquée sur le rendement.

C'est notre premier rapport sur le rendement dans lequel on décrit comment nous produisons des résultats positifs pour les Canadiens en encourageant, dans tous nos travaux pour le Parlement, une administration gouvernementale responsable, honnête et productive. Ces mots viennent de nos énoncés de vision et de mission, et nous nous sommes fixés délibérément un programme ambitieux. Il est relativement facile de compter les extrants des vérifications – le nombre de rapports, d'audiences publiques et de recommandations et d'observations – mais il est plus difficile d'en mesurer les conséquences – les résultats positifs réellement produits.

Beaucoup d'intervenants oeuvrent comme nous à promouvoir un bon gouvernement, et c'est souvent grâce à leur collaboration et à leur participation que nous suscitons des changements. Voici quelques faits importants auxquels nous pensons avoir contribué :

- En 1996, le Conseil du Trésor a établi un cadre révisé pour l'élaboration et la gestion des grands projets de technologies de l'information, afin d'aider à réduire les risques inhérents à ces projets.
- Revenu Canada met davantage l'accent sur l'observation de la loi et la perception des recettes, et le ministère des Finances, sur l'élimination des échappatoires fiscales.
- La qualité de l'information communiquée sur les déficits et la dette s'est améliorée sensiblement, et tant la Banque du Canada que le Comité des finances appuient l'accent mis sur le niveau de l'endettement et les déficits.

-
- Vu l'importance des problèmes soulevés dans notre chapitre de novembre 1996 sur le Service correctionnel du Canada, le commissaire du Service correctionnel a chargé un groupe de travail sur la réinsertion d'examiner les problèmes soulevés, de trouver des solutions et de concevoir un plan de mesures correctives.

Bien qu'il soit difficile de mesurer précisément notre contribution à ces améliorations, je ne pense pas que cela en réduise aucunement l'importance. Nous nous fixons de vastes objectifs pour aider tout notre personnel à orienter son travail non seulement sur les vérifications à exécuter mais aussi sur la valeur que ces vérifications ont en définitive.

Le vérificateur général du Canada,

L. Denis Desautels, FCA

Section II

Survol du Bureau

Mandat, rôles et responsabilités

Lois habilitantes

1. La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un éventail d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable en matière de vérification législative et de surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État et d'autres organisations nationales et internationales.

Activité

2. La principale activité du Bureau est la *vérification législative*. Autrement dit, le vérificateur général est tenu de fournir aux parties intéressées des réponses aux questions suivantes concernant les activités du Bureau :

Types de vérifications effectuées et activité de surveillance ¹	Fournit aux parties intéressées des réponses aux questions suivantes :	Vérification législative
Vérification d'attestation des états financiers du gouvernement du Canada	Le gouvernement présente-t-il fidèlement sa situation financière globale?	
Vérification comptable annuelle des sociétés d'État et d'autres entités	Les sociétés d'État et les autres entités présentent-elles fidèlement leur information financière et se conforment-elles aux autorisations législatives pertinentes?	
Vérification d'optimisation des ressources des ministères et des organismes	Les ministères et les organismes ont-ils exécuté leurs programmes de manière économique et efficiente et avec le souci de leur effet sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour mesurer l'efficacité des programmes? La loi est-elle respectée et le Trésor public est-il protégé?	
Examens spéciaux des sociétés d'État	Les systèmes et les pratiques des sociétés d'État fournissent-ils une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des opérations est efficace?	
Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	Dans quelle mesure les ministères ont-ils atteint les objectifs et mis en oeuvre les plans d'action énoncés dans les stratégies de développement durable déposées à la Chambre des communes?	

¹Dans tous nos travaux, nous considérons aussi la conformité aux autorisations.

3. Nous nous distinguons des ministères et des organismes par notre indépendance du gouvernement au pouvoir et par notre relation redditionnelle avec le Parlement. Un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles sur notre budget et notre personnel, et un mandat de dix ans pour le vérificateur général assurent notre indépendance.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable

4. Le projet de loi C-83, qui a reçu la sanction royale en 1995, a établi au sein du Bureau le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable. Le commissaire a avant tout comme rôle et responsabilité de surveiller, au nom du vérificateur général, les stratégies et les plans d'action des ministères de même que l'état d'avancement des réponses aux pétitions du public sur les questions environnementales. Le commissaire est également tenu de rendre compte annuellement des résultats de ses travaux.

5. En 1996-1997 les travaux du commissaire ont consisté essentiellement à établir l'infrastructure requise et à embaucher les ressources nécessaires pour exécuter son mandat. Voilà chose faite. Cependant, comme les stratégies de développement durable des ministères doivent être déposées au plus tard en décembre 1997, la pleine incidence des travaux du commissaire sera plus évidente à compter de 1997-1998.

Objectifs et priorités

Cadre stratégique

6. Le Cadre stratégique du Bureau reflète un certain nombre de domaines sur lesquels nous avons l'intention de nous concentrer pour relever les défis nouveaux et de plus en plus grands qui nous attendent et pour faire du Bureau un lieu de travail meilleur et encore plus satisfaisant. Le Cadre stratégique est en voie de révision et sera mis à jour à l'automne de 1997. La vision et l'énoncé de mission du BVG guident son travail.

La vision et la mission du BVG

Énoncés de vision et de mission

Vision

Nous sommes engagés à promouvoir, dans l'exécution du mandat que nous a confié le Parlement, une administration gouvernementale responsable, honnête et productive et, de ce fait, à produire des résultats positifs pour tous les Canadiens.

Mission

Le Bureau du vérificateur général du Canada effectue, en toute indépendance, des missions de vérification et des examens qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement. Le vérificateur général vise ainsi à améliorer le contrôle parlementaire sur les deniers publics et à encourager l'emploi des meilleures méthodes de gestion dans l'administration publique.

7. L'énoncé de mission du Bureau est explicité dans huit objectifs et d'autres effets que nous tentons d'atteindre dans notre travail. Ces objectifs et effets sont énumérés ci-après.

Par l'accomplissement de notre mission, nous voulons faire une différence en favorisant :

- un compte rendu juste et honnête de l'intendance du gouvernement à l'égard des ressources financières et autres;
- l'efficacité et la productivité au sein de la fonction publique;
- un meilleur rapport coût-efficacité des activités gouvernementales;
- la perception des recettes dues à l'État;
- une assurance objective à l'égard des questions jugées satisfaisantes ou insatisfaisantes;
- la conformité aux autorisations;
- la prévention de la fraude et de la malhonnêteté; et
- le développement durable.

8. Beaucoup d'intervenants, gouvernementaux et autres, partagent ces objectifs, ce qui rend moins évidents les résultats attribuables à nos vérifications. Nous sommes loin d'être les seuls à vouloir un bon gouvernement et c'est souvent avec la collaboration et la participation des intervenants que nous suscitons le changement. Nous évaluons notre propre efficacité par rapport à notre capacité de produire des vérifications de qualité supérieure, qui abordent des thèmes importants et contribuent à **produire des résultats positifs**.

Les priorités du Bureau pour la période 1996–2001

- Aider à améliorer la situation financière du gouvernement.
- Susciter l'avancement réel des concepts redditionnels et améliorer les pratiques redditionnelles au sein de l'administration fédérale.
- Influencer sur la qualité de la gestion financière dans l'administration fédérale.
- Susciter les changements nécessaires à la fonction publique.
- Établir pleinement le rôle du commissaire à l'environnement et au développement durable.

Organisation du Bureau

9. Le Bureau de direction assure une orientation générale, un soutien juridique, une fonction de revue des pratiques et est chargé des activités internationales.

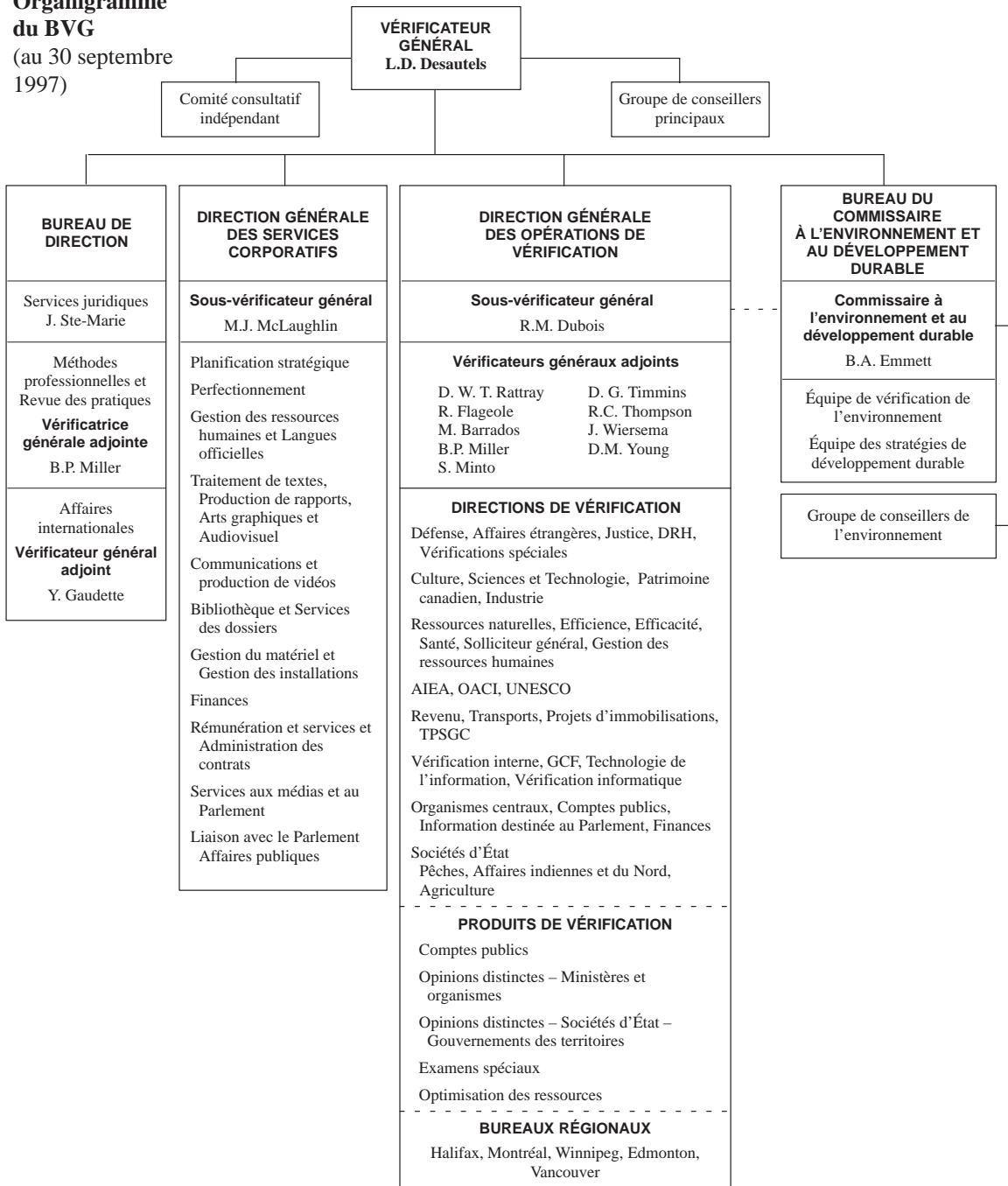
10. La Direction générale des services corporatifs appuie directement la fonction de vérification.

11. La Direction générale des opérations de vérification est responsable de toutes les activités de vérification du Bureau.

12. Le Bureau du commissaire à l'environnement et au développement durable aide le vérificateur général à exécuter les fonctions liées à l'environnement et au développement durable.

13. Le Bureau a un effectif multidisciplinaire, composé d'environ 50 p. 100 d'experts-comptables, et dans une proportion de 10 p. 100, d'employés titulaires d'un diplôme universitaire supérieur dans différentes disciplines, notamment des ingénieurs, des avocats, des statisticiens, des sociologues, des historiens, des environnementalistes et des économistes.

**Organigramme
du BVG**
(au 30 septembre
1997)



Nos rapports

14. Les travaux du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable sont communiqués à divers destinataires et sous diverses formes, conformément aux lois habilitantes. Nos rapports, ainsi que d'autres informations sur le Bureau, se trouvent sur notre site Internet à l'adresse <http://www.oag-bvg.gc.ca>.

Section III

Rendement du Bureau

A. Attentes en matière de rendement

Tableaux des dépenses prévues et des dépenses réelles

(en millions de dollars)

Activité	ETP	Fonctionnement ¹	Subventions et contributions votées	Sous-total : Dépenses brutes votées	Dépenses brutes totales	Dépenses nettes totales
Vérification législative	535	49,9	0,4	50,3	50,3	50,3 ²
	500	49,0	0,4	49,4	49,4	49,4
Autres recettes et dépenses						(0,8)
Recettes créditées au Trésor						(1,0)
Coût des services fournis par d'autres ministères						6,2
						6,2
Coût net du Programme						55,7
						54,6

Notes :

Les chiffres ombrés indiquent les dépenses/recettes réelles en 1996–1997.

¹Les dépenses de fonctionnement comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et le salaire du vérificateur général.

²Les dépenses prévues ci-dessus correspondent à celles qui sont présentées dans la Partie III du *Budget des dépenses* de 1996–1997. Elles comprennent aussi le *Budget des dépenses supplémentaire* pour la nouvelle fonction de commissaire à l'environnement et au développement durable et les autres ajustements faits au cours de l'année qui font augmenter le financement de 1,3 million de dollars, et le portent à 50,3 millions de dollars.

Pièce 1
Comparaison des dépenses totales prévues aux dépenses réelles 1996–1997

(en millions de dollars)

Activité	Réel 1993–1994	Réel 1994–1995	Réel 1995–1996	Total prévu 1996–1997	Réel 1996–1997
Vérification législative ¹	58,5	57,3	51,0	50,3	49,4

Note :

¹La diminution des dépenses réelles entre 1994–1995 et 1995–1996 est attribuable, en partie, à la participation volontaire du Bureau aux programmes de restriction du gouvernement.

Pièce 2
Dépenses prévues et dépenses réelles du Bureau

Résumé des attentes en matière de rendement

15. Étant donné la nature de la vérification législative, notre rôle est plus persuasif. Nous fournissons de l'information liée à l'état des initiatives gouvernementales, sensibilisons la fonction publique à d'importantes questions de gestion, mettons en lumière les bonnes pratiques de gestion et les enseignements tirés, exposons des aspects qui doivent être améliorés et communiquons les résultats des mesures correctives apportées. En fournissant au Parlement de l'information de grande qualité, en toute indépendance, sur les activités de l'administration fédérale, nous cherchons à améliorer la reddition de comptes pour l'intendance des fonds publics assurée par le gouvernement. Par conséquent, nos travaux suscitent des changements que d'autres sont chargés de mettre en oeuvre. Les comités du Parlement contribuent aussi en faisant un examen critique des activités du gouvernement et en incitant les organismes gouvernementaux à agir.

16. Au cours des prochaines années, l'allocation des ressources de vérification du Bureau variera, et cela influera sur la façon dont nous rendrons compte de notre rendement. Par exemple :

- Les ressources de vérification affectées aux examens spéciaux des sociétés d'État augmentent progressivement depuis le début du troisième cycle d'examen spéciaux en 1996. Cependant, le coût moyen des examens spéciaux devrait diminuer.
- La mise en oeuvre de la Stratégie d'information financière du gouvernement entraîne l'affectation de plus de ressources à la vérification des états financiers du gouvernement, pour tenir compte, d'une part, de la nouvelle stratégie et, d'autre part, des changements apportés aux pratiques comptables. Les coûts de vérification devraient diminuer lorsque les nouveaux systèmes et pratiques auront été pleinement mis en oeuvre et améliorés.
- L'introduction d'une nouvelle méthode de vérification comptable annuelle des états financiers des sociétés d'État et des autres entités devrait donner lieu également à des réductions des coûts de vérification.
- Le Bureau poursuivra ses efforts afin de réaliser des vérifications d'optimisation des ressources plus courtes et mieux ciblées. Nous nous attendons à atteindre notre objectif de 750 000 \$ pour le coût moyen d'une vérification de l'optimisation des ressources en 1998.
- Le gouvernement du Territoire du Nunavut deviendra une nouvelle entité de vérification pour le Bureau. Il s'agira du troisième territoire dont le Bureau sera le vérificateur, tant sur les plans de l'attestation que de l'optimisation des ressources. Nous aurons aussi à vérifier tous les ministères, conseils et sociétés d'État du Territoire.

Liens entre les types de vérification et les objectifs

17. Le tableau suivant résume les principaux résultats que le Bureau espère obtenir et indique quelle composante de nos activités aidera en ce sens. Les coches sur le tableau indiquent les liens les plus importants, bien que chaque composante puisse contribuer à chaque résultat essentiel.

Le Bureau a un budget de 50,7 millions de dollars (1997–1998) pour fournir aux Canadiens :

À démontrer par :

	Opinion et Observations sur les états financiers du gouvernement du Canada	Opinions sur les états financiers des sociétés d'État et d'autres entités	Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes	Rapports aux conseils d'administration sur les examens spéciaux des sociétés d'État	Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable
Des vérifications et des examens indépendants qui produiront des résultats positifs pour les Canadiens en encourageant :					
Un compte rendu juste et honnête de l'intendance du gouvernement à l'égard des ressources financières et autres	✓	✓		✓	✓
L'efficacité et la productivité au sein de la fonction publique			✓	✓	
Un meilleur rapport coût-efficacité des activités gouvernementales			✓	✓	
La perception des recettes dues à l'État	✓	✓	✓	✓	
Une assurance objective à l'égard de questions jugées satisfaisantes ou insatisfaisantes	✓	✓	✓	✓	✓
La conformité aux autorisations	✓	✓	✓	✓	✓
La prévention de la fraude et de la malhonnêteté		✓	✓		
Le développement durable	✓	✓	✓	✓	✓

Efficiences opérationnelles

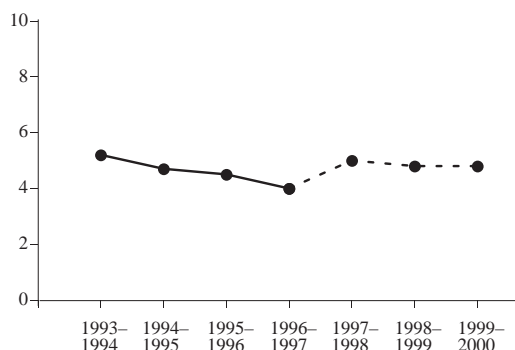
18. Certains indicateurs d'efficacité sont présentés à la pièce 3. Dans certains cas, les objectifs n'ont pas été établis à temps pour que nous puissions montrer les chiffres prévus et les chiffres réels pour 1996–1997, l'exercice visé par le présent rapport. Cependant, dans tous les cas, les diagrammes montrent les objectifs en regard desquels nous rendrons compte de nos résultats au cours des années à venir.

19. Nous avons réalisé des gains d'efficacité en augmentant le recours aux technologies de l'information pour exécuter nos vérifications, en révisant nos méthodes de vérification et en modifiant nos stratégies de vérification en conséquence, et en rationalisant diverses activités de vérification. La spécialisation du personnel de vérification pour exécuter les vérifications comptables aura une incidence plus importante sur l'utilisation des ressources au cours des années à venir.

Pièce 3
Indicateurs d'efficacité
des activités de
vérification

Vérification annuelle des états financiers du gouvernement du Canada — Coûts de la vérification annuelle

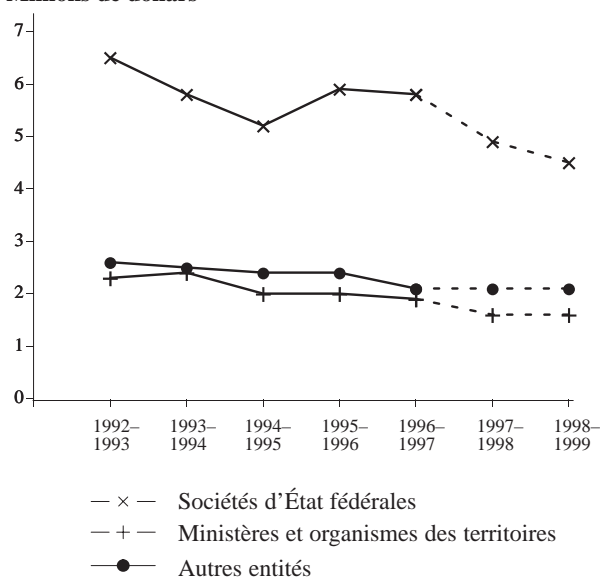
Millions de dollars



Chaque année, le vérificateur général formule une opinion sur les états financiers du gouvernement du Canada. Pour l'exercice 1996-1997, l'opinion du vérificateur général se trouve à la Section 1 du Volume 1 des *Comptes publics du Canada*. La ligne en pointillé indique les coûts prévus pour les prochains exercices. Ces coûts devraient augmenter puis se stabiliser lorsque les systèmes comptables du gouvernement auront été renouvelés et que les pratiques comptables relatives aux immobilisations et aux recettes fiscales auront été améliorées. Les coûts de vérification ne devraient pas diminuer avant l'an 2000.

Coût total des vérifications annuelles des sociétés d'État fédérales, des gouvernements, organismes et sociétés des territoires, et d'autres entités

Millions de dollars



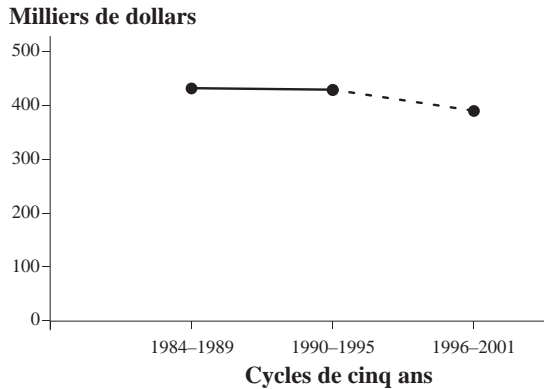
Ce graphique montre les coûts des vérifications annuelles des sociétés d'État fédérales, des gouvernements, organismes et sociétés des territoires, et d'autres entités.

Bien que les coûts de vérification des sociétés d'État fédérales aient augmenté après 1994-1995, nous cherchons toujours à réduire les coûts de nos vérifications annuelles en adoptant de nouvelles méthodes de vérification et en spécialisant notre personnel de vérification. Nous avons élaboré pour chacune des entités des objectifs horaires qui devraient nous permettre d'atteindre notre but ultime, à savoir réduire les coûts de vérification de 15 p. 100, comparativement aux coûts de 1994-1995, comme le montrent les lignes en pointillé.

En 1996-1997, nous avons atteint notre objectif de réduire de 15 p. 100 les coûts de vérification des autres entités. Les coûts prévus pour ces entités demeureront à ce niveau pendant le reste de la période de planification.

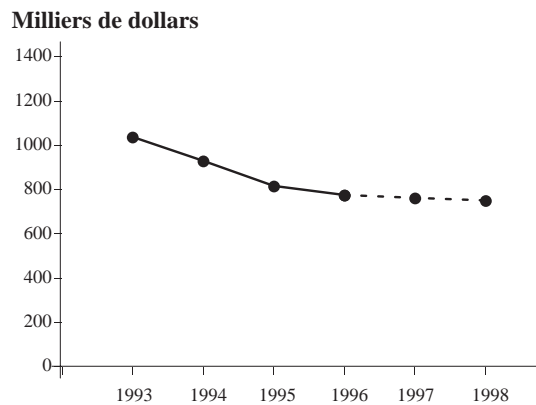
Les coûts de vérification des ministères et des organismes des territoires diminuent selon nos prévisions, en vue de l'atteinte de notre objectif de réduction de 15 p. 100 d'ici à 1998-1999.

Coût moyen des examens spéciaux



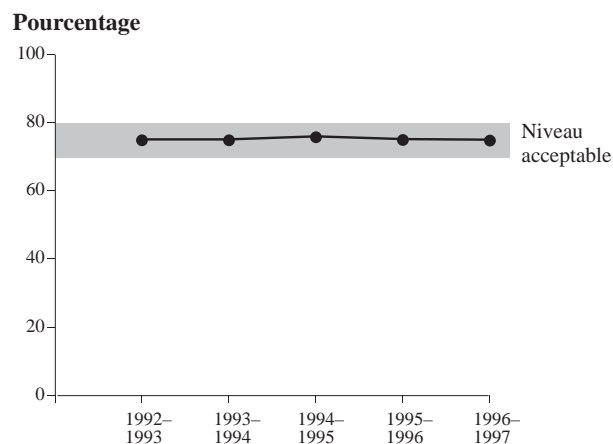
Les examens spéciaux des sociétés d'État ne sont pas effectués chaque année, mais plutôt sur un cycle de plusieurs années. Le premier cycle a été réalisé de 1984 à 1989, et le deuxième cycle, de 1990 à 1995. Le troisième cycle est en cours. Le coût moyen de 390 000 \$ visé pour les prochaines années (indiqué par la ligne en pointillé) diminue en raison de l'amélioration de la méthode et de l'expérience acquise lors des cycles précédents.

Coût moyen des VOR



Il n'existe pas pour les vérifications de l'optimisation des ressources (VOR), les vérifications de portée générale et les études, d'indicateurs de rendement généralement reconnus ni de mesures quantifiables qui soient facilement comparables à ceux d'autres administrations. Nous effectuons maintenant des examens plus courts et mieux ciblés de questions précises. Nous suivons de près la planification et la gestion des coûts, le temps d'exécution et les résultats des vérifications. Nous croyons que nous pouvons maintenant maintenir notre couverture en ramenant le coût moyen des VOR à 750 000 \$ d'ici 1998 — comme l'indique la ligne en pointillé du graphique. Cela ne comprend pas les vérifications de portée générale et les études, dont l'étendue et la couverture sont uniques.

Ratio des heures consacrées aux projets de vérification par rapport au temps disponible net – Direction générale des opérations de vérification



Le ratio des heures consacrées aux projets de vérification (RHPV) sert à calculer le pourcentage de temps de personnel disponible qui est consacré directement aux activités de vérification. Le temps de personnel disponible tient compte de tous les congés pris (vacances, maternité, maladie, etc.) que le Bureau ne peut utiliser pour ses activités. Le reliquat est disponible pour combler les besoins en temps (heures) du Bureau. Nous avons déterminé qu'un RHPV acceptable, compte tenu de divers facteurs, dont les besoins de formation, les effets du stress et de la charge de travail sur nos employés, se situerait entre 70 p. 100 et 80 p. 100 pour la Direction générale des opérations de vérification. Notre taux se compare favorablement à celui que la plupart des grands cabinets visent.

B. Réalisations en matière de rendement

Rendement du Bureau

20. Notre efficacité dépend de notre capacité de réaliser des vérifications de grande qualité qui portent sur des questions importantes et qui contribuent à « produire des résultats positifs ». Par exemple, nos constatations peuvent susciter des débats sur des questions qui touchent à la transparence et à la reddition de comptes de l'administration fédérale. La direction peut mettre en oeuvre des pratiques de gestion plus efficaces. Le Parlement peut accroître ses activités de surveillance ou solliciter des conseils et des précisions par le processus des comités ou par les débats à la Chambre des communes. Les organismes centraux peuvent adopter de nouvelles politiques ou modifier les politiques existantes pour améliorer la gestion dans des domaines précis d'activités du gouvernement. Nos constatations peuvent aussi confirmer que les pratiques du gouvernement sont économiques, efficaces et efficaces et que d'autres auraient intérêt à les appliquer. Dans certains cas, des améliorations sont apportées immédiatement aux activités gouvernementales, dans d'autres cas, des mesures correctives sont apportées sur une plus longue période – par exemple, quand elles nécessitent des changements aux lois ou aux politiques. L'appui des parlementaires, notamment du Comité des comptes publics, et des ministères est essentiel à la mise en oeuvre de nos recommandations.

Produire des résultats positifs : Survol

21. En 1996–1997, le Bureau a interviewé des représentants du Parlement, de la fonction publique et des universités pour juger de l'incidence de l'adoption du régime des rapports périodiques plutôt que du régime du rapport annuel. Le régime des rapports périodiques jouit d'un vaste appui et des suggestions valables nous ont été communiquées pour nos travaux actuels et futurs.

22. Comme notre principal client est le Parlement, nous pouvons, dans une certaine mesure, évaluer l'incidence des travaux du Bureau par le niveau d'intérêt qu'ils suscitent chez les parlementaires. Les audiences des comités fournissent une certaine indication de l'incidence de nos travaux. En 1996–1997, le Comité des comptes publics a tenu 45 audiences et le Bureau a été appelé à comparaître devant le Comité à 28 reprises. À la suite de ces audiences, le Comité des comptes publics a produit huit rapports contenant des recommandations reflétant essentiellement les principales constatations de nos rapports.

23. Les autres comités de la Chambre et du Sénat demandent fréquemment de l'information et des conseils du Bureau. Le Bureau a comparu devant 16 autres comités permanents où nos travaux ont été discutés et où nous avons communiqué nos points de vue sur divers sujets. Par exemple, comme suite aux travaux que nous avons effectués sur les activités de l'Agence canadienne de développement international, nous avons été en mesure de fournir aux députés de l'information sur les programmes d'aide étrangère du Canada pour la préparation d'une mission de collecte d'information en Russie.

24. Nos opinions ont également été sollicitées sur d'autres questions comme la régie et la reddition de comptes, le manque d'innovations en sciences et en technologie, les initiatives de renouvellement de la fonction publique, le recouvrement des coûts, les ententes conjointes avec le secteur privé et le renouvellement de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale.

Audiences	1995– 1996	1996– 1997
Nombre d'audiences du Comité des comptes publics	37	45
Nombre d'audiences où le vérificateur général a témoigné	23	28
Nombre d'audiences d'autres comités de la Chambre et du Sénat auxquelles le Bureau a été appelé à participer	10	16

**Activités
parlementaires**






25. Nous faisons également le suivi des progrès réalisés en réponse aux recommandations et aux observations présentées dans nos chapitres de vérification de l'optimisation des ressources. Les suivis sont généralement exécutés deux années après la communication des résultats des vérifications. Dans les rapports de 1995 du vérificateur général à la Chambre des communes et les rapports des quatre années précédentes, nous avons fait au total 789 recommandations ou autres suggestions d'améliorations importantes. En nous fondant sur nos travaux réguliers de suivi et d'autres activités de surveillance, nous avons pu établir l'étendue des progrès qui ont été réalisés comme suite à 664 d'entre elles (nous n'avons pu obtenir d'information sur 125 autres).

26. Les résultats de nos examens de 1995, de 1996 et de 1997 sont présentés à la pièce 4 et montrent l'état des recommandations, et à la pièce 5, où ils indiquent les principaux secteurs touchés. La dernière colonne de la pièce 4 montre qu'au cours des cinq années, 83 ou 12 p. 100 des recommandations ont été pleinement mises en oeuvre et des progrès satisfaisants ont été réalisés pour 301 ou 45 p. 100 des recommandations. Les progrès n'ont pas été satisfaisants pour 154 ou 23 p. 100 des recommandations. Ces résultats sont inférieurs au taux communiqué lors des années précédentes. Nous avons effectué des analyses plus poussées et constaté que les recommandations portant sur la rentabilité étaient celles qui posaient le plus de problèmes.

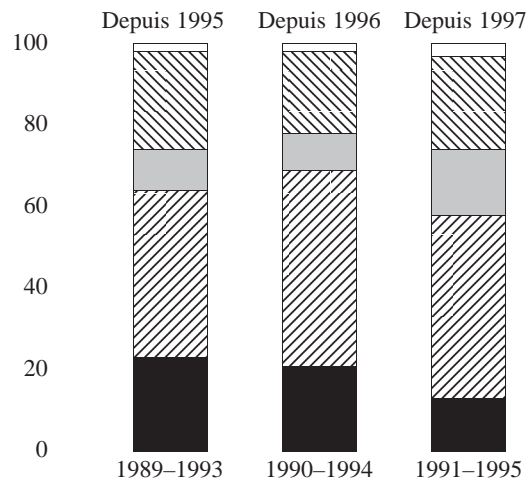
27. La dernière colonne de la pièce 4 tient également compte des 122 recommandations qui ont porté sur l'environnement et le développement durable. Douze pour cent d'entre elles ont été pleinement mises en oeuvre au cours de la période de cinq ans, et des progrès satisfaisants ont été réalisés dans 55 p. 100 d'autres cas. Dans 22 p. 100 d'autres cas, les progrès n'ont pas été aussi rapides que nous l'aurions souhaité, et onze pour cent des recommandations ne s'appliquaient plus.

28. Dans le cas des vérifications comptables annuelles et des examens spéciaux, le suivi de toute lacune importante signalée est assuré lors des vérifications suivantes. Si les lacunes importantes ne sont pas corrigées, elles sont incluses dans le rapport suivant à la direction et au conseil d'administration de l'organisme jusqu'à ce qu'elles soient corrigées. Si nécessaire, nous pouvons également faire rapport au ministre responsable et, dans des circonstances exceptionnelles, au Parlement, dans le rapport annuel de la société.





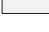
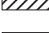

**Pièce 4
État des observations et
des recommandations**

-  Désaccord de l'entité à l'égard des recommandations
-  Progrès insatisfaisants
-  Recommandations ne sont plus pertinentes
-  Progrès satisfaisants
-  Mise en oeuvre intégrale des recommandations

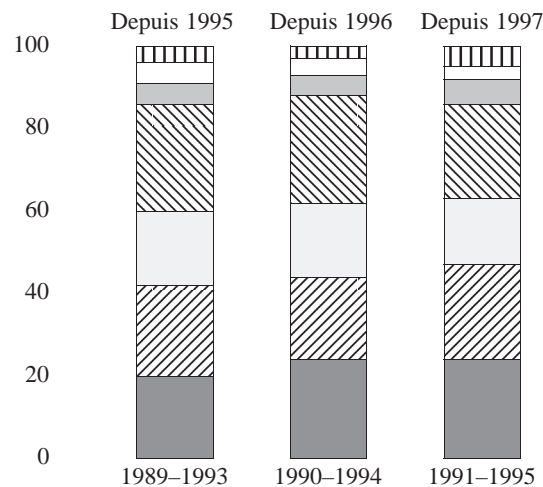
Pourcentage des recommandations



**Pièce 5
Principaux domaines
visés par les
observations et les
recommandations**

-  Autres domaines
-  Conformité aux autorisations
-  Perception des recettes
-  Coût-efficacité
-  Efficience/productivité
-  Information sur l'intendance
-  Systèmes et pratiques de gestion

Pourcentage des recommandations



Extrants et réalisations en matière de rendement – pour l'exercice se terminant le 31 mars 1997

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extrants en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
Information d'intendance		
<p>A trait à la fiabilité et à l'utilité de l'information communiquée au Parlement et à la direction pour la surveillance et la prise de décision</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A produit 39 chapitres de vérification, dont 25 faisaient directement mention de constatations liées à l'intendance • A participé à onze audiences de comité où les questions d'intendance et de reddition de comptes ont été discutées 	<p>Augmentation constatée de l'accent mis sur la mesure des résultats et l'information communiquée à ce sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incidence continue sur le processus de gestion des dépenses du gouvernement; vérification des projets pilotes dont les résultats doivent être communiqués en 1997–1998; consultations continues menées par le gouvernement auprès du Bureau sur la communication de l'information sur le rendement • Engagement pris par certains ministères de mettre en oeuvre des mesures correctives relativement à la surveillance des programmes et à la mesure des résultats, par exemple : Parcs Canada, les activités de promotion des exportations, la productivité du soutien de la Défense nationale; progrès quant aux efforts de l'ACDI en matière de mesure des résultats et de communication de l'information sur les résultats • Constatations sur la mesure des résultats et la communication de l'information à ce sujet utilisées comme intrant dans la planification de la nouvelle Agence d'inspection des aliments et le renouvellement du programme d'infrastructure <p>Questions redditionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Débat de questions redditionnelles soulevées dans nos chapitres et, dans certains cas, clarification de ces questions en comité et à la Chambre – par exemple, l'état de préparation et le soutien logistique des Forces armées canadiennes, les activités de maintien de la paix, la reddition de comptes de la communauté du renseignement, la reddition de comptes et la régie des sociétés d'État, et le rendement des programmes – le Service correctionnel et le programme d'infrastructure • Révision des mécanismes de financement des Premières nations comme suite à notre chapitre de vérification de l'optimisation des ressources de 1996, pour tenir compte des questions redditionnelles soulevées • Constatations de vérification discutées dans le contexte du besoin de clarifier le rôle et les responsabilités de la nouvelle agence des parcs • Transparence accrue des activités gouvernementales – par exemple, les vérifications de la gestion de la dette fédérale, de la situation financière globale du gouvernement, de la communauté du renseignement, des programmes d'aide étrangère, du programme d'infrastructure et des activités de maintien de la paix

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extraits en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
-------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

Efficiency, productivité et rentabilité dans la fonction publique

<p>Ont trait aux possibilités de réduire les coûts ou de faire davantage avec les ressources fournies</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vingt-trois chapitres de vérification communiqués sur les questions d'efficacité, de productivité et de rentabilité • Le Bureau a assisté à six audiences de comité pour discuter de l'efficacité, de la productivité et de la rentabilité • Rapport publié sur la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt faisant état de possibilités d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts • Travaux en cours pour trois examens spéciaux – troisième cycle; un rapport produit en 1996–1997 • Constatations et observations communiquées dans des chapitres sur des révisions apportées à l'initiative de classification des postes et à d'autres initiatives de renouvellement de la fonction publique du gouvernement 	<p>Rentabilité/utilisation des ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance fournie aux conseils d'administration des sociétés d'État sur le caractère adéquat des systèmes et des pratiques de gestion à l'issue des examens spéciaux • Préoccupations exprimées, reconnues et débattues par les parlementaires sur l'état de préparation, le soutien logistique et la formation pour le maintien de la paix de la Défense nationale • Importantes possibilités d'économie de dizaines de millions de dollars reconnues dans le cas de la gestion du programme d'invalidité du Régime de pensions du Canada, de la gestion du matériel de la Défense nationale, des grands projets d'immobilisations, et des activités de promotion des exportations • Entente sur la nécessité cernée de clarifier davantage le rôle du Secrétariat du Conseil du Trésor dans certains secteurs de responsabilité comme les normes de service, les technologies de l'information et la gestion du matériel • Pression exercée sur le gouvernement par le septième rapport du Comité des comptes publics visant à corriger des problèmes de longue date liés à la gestion du matériel <p>Pratiques de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la gestion constatée ou en cours dans plusieurs domaines pour régler des problèmes de gestion des programmes et améliorer la surveillance de la prestation et des résultats, y compris la création par Service correctionnel Canada d'un groupe de travail sur la réinsertion sociale et l'apport de changements au Programme de réadaptation; la gestion du programme d'invalidité du Régime de pensions du Canada; les soins de santé du ministère des Anciens combattants; Parcs Canada; la gestion des biens, des systèmes d'information, de la productivité du soutien, et la planification de la défense de la Défense nationale; la vérification interne et les services d'évaluation de programme; les pratiques de gestion des grands projets d'immobilisations • Exemples de bonnes pratiques qui peuvent être utilisées par d'autres organismes pour améliorer les pratiques de gestion : l'évaluation du risque dans l'inspection des aliments; la gestion de l'unification administrative de Revenu Canada; le projet de construction de l'immeuble abritant le Service canadien du renseignement de sécurité
---	---	--

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extraits en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
	<ul style="list-style-type: none"> • Nos points de vue sur les initiatives de renouvellement de la fonction publique fournis pendant une audience de comité • Deux chapitres consacrés aux constatations et aux observations sur les systèmes en développement et les technologies de l'information • Le Bureau a participé à une audience sur les technologies de l'information et le renouvellement de la fonction publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès constatés dans les activités d'évaluation de programme et de vérification interne depuis les dernières vérifications; participation du Bureau sollicitée pour améliorer davantage les pratiques • Pressions accrues exercées par les parlementaires en vue de la mise en oeuvre intégrale des initiatives relatives aux normes de service du gouvernement dans les ministères et les organismes et de la communication d'information sur les progrès réalisés • Collaboration accrue entre les principaux intervenants pour résoudre les problèmes de gestion et de prestation des programmes, par exemple le Service correctionnel et le partage de l'information et le programme d'invalidité de Développement des ressources humaines Canada, les soins de santé d'Anciens combattants Canada <p>Questions liées au recouvrement des coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils demandés au Bureau sur les exigences de recouvrement des coûts et les droits d'utilisation considérés par les comités parlementaires, par exemple, l'exploitation des canaux par Parcs Canada; incidence sur la situation financière du gouvernement <p>Renouvellement de la fonction publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranat fourni aux organismes centraux sur les initiatives de classification des postes dans la fonction publique, reconnu par le Secrétariat du Conseil du Trésor • Considération donnée à des options efficaces par rapport aux coûts pour l'évaluation des postes fondée sur nos constatations sur la classification • Détermination des questions liées au moral des ressources humaines qui ont une incidence sur la productivité à Revenu Canada <p>Technologies de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incidence des constatations des chapitres et des audiences subséquentes du Comité des comptes publics – allocation de fonds supplémentaires pour la gestion des projets de technologies de l'information (TI) • Débat sur la clarification des rôles et des responsabilités pour les projets de TI; le Comité demande au Bureau d'aider à clarifier les rôles et les responsabilités pour les grands systèmes en développement

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extraits en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
		<ul style="list-style-type: none"> • Pression accrue exercée par les parlementaires en vue de la mise en oeuvre du cadre amélioré de gestion des projets de technologies de l'information du gouvernement; le Conseil du Trésor s'est engagé à mettre le cadre en oeuvre pour tous les projets, et toutes les présentations seront soumises à un examen plus rigoureux de la part du Secrétariat du Conseil du Trésor; amélioration de la gestion des grands projets de technologies de l'information considérée actuellement comme initiative prioritaire par le dirigeant principal de l'informatique • Gestion améliorée des grands projets de TI; les gros ministères s'engagent à améliorer les processus et à faire des évaluations régulières du risque; effet observable sur les priorités de la direction, notamment l'augmentation de la sensibilisation à la gestion du risque <p>Renouvellement de la fonction publique grâce aux technologies de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une plus grande sensibilisation aux problèmes de l'infrastructure électronique à l'échelle gouvernementale qui doivent être réglés; pression accrue des parlementaires en vue de la mise en oeuvre d'initiatives appuyant le renouvellement de la fonction publique • Accent accru sur la reddition de comptes à l'égard des systèmes partagés; soutien plus important en vue de la réduction de l'adaptation des systèmes partagés • Conseil donné par le Bureau au groupe interministériel sur les initiatives de renouvellement de la fonction publique

Perception des recettes

<p>A trait à l'augmentation de l'efficacité de la perception des recettes et de la protection de l'assiette fiscale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sept des 39 chapitres portaient sur des questions liées à la perception des recettes et aux impôts et taxes • Participation du Bureau à quatre audiences du Comité des comptes publics et du Comité permanent des finances pour discuter des questions liées aux fiducies familiales 	<p>Questions liées à la législation fiscale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constatations mettant en lumière pour le Parlement la complexité de la législation fiscale et l'effet du non-respect et du fardeau de la fiscalité; sensibilisation accrue aux questions législatives de longue date • Engagement par Revenu Canada de travailler plus étroitement avec le ministère des Finances sur les questions fiscales et leur surveillance • Débat parlementaire important sur le mouvement des capitaux qui sortent du pays et les incidences fiscales connexes – biens canadiens imposables; rapports publiés par le Comité des comptes publics et le Comité permanent des finances confirmant nos préoccupations et proposant des mesures correctives; changements proposés par la suite à la législation fiscale pour éliminer les échappatoires fiscales et augmenter les pénalités imposées aux contrevenants
---	---	---

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extraits en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
		<ul style="list-style-type: none"> • Engagement du ministère des Finances de réaliser un examen de la <i>Loi sur l'accise</i> <p>Questions liées à l'administration fiscale et à la perception des recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement pris par le ministère de fournir au Parlement plus d'information sur l'économie souterraine à la demande du Comité des comptes publics • Mesures prises pour mieux documenter les décisions en matière de fiscalité et fournir de meilleures analyses des données fiscales • Plus de ressources et de formation demandées et accordées pour la perception des impôts et taxes, les activités de lutte contre la contrebande et contre l'évasion fiscale; amélioration de la gestion de l'information fiscale pour accroître la productivité des activités de perception des impôts et taxes • Accent accru mis par Revenu Canada sur les activités d'observation et de perception et sur la lutte contre l'évitement fiscal pour améliorer l'équité et l'efficacité de l'administration fiscale • Plus d'information publique sur les décisions anticipées en matière d'impôt • Plan d'action préparé par Revenu Canada pour répondre aux préoccupations du Bureau concernant la gestion des crédits de TPS et de la prestation fiscale pour enfants – démarrage de programme, surveillance et observation de la loi • Méthode d'analyse des intrants de programme du Bureau communiquée à la direction de Revenu Canada

Fournir une assurance

<p>Aider à garantir que les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes applicables; a trait également à la question de savoir si les systèmes et les pratiques fournissent l'assurance que les actifs sont protégés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que les opérations se déroulent efficacement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Opinion de vérification et observations connexes sur les états financiers de l'ensemble du gouvernement dans les <i>Comptes publics du Canada</i> pour l'exercice 1995–1996 • Opinion de vérification présentée sur les états financiers condensés dans le <i>Rapport financier annuel</i> du gouvernement • Témoignage à deux audiences au sujet d'une question importante soulevée pendant la vérification des états financiers du gouvernement (comptabilisation de l'harmonisation de la TPS) 	<p>Fiabilité de l'information financière (attestation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution au maintien de la transparence de la direction et de la reddition de comptes par le processus de communication de l'information dans les états financiers • Contribution à la crédibilité et à la compréhensibilité de l'information fournie dans les états financiers du gouvernement et dans les états financiers des sociétés d'État et d'autres entités
--	---	---

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extraits en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
	<ul style="list-style-type: none"> • Quelque 100 opinions de vérification comptable de sociétés d'État et d'organismes fédéraux et de gouvernements et de sociétés d'État des territoires • Services et conseils spéciaux fournis aux entités vérifiées sur les contrôles internes et les systèmes comptables • Travaux en cours pour trois examens spéciaux – troisième cycle; un rapport produit en 1996–1997 • Participation à une audience d'un comité du Sénat sur la régie et la reddition de comptes d'une société d'État en particulier • Formulation d'opinions avec réserve dans les rapports de vérification de deux sociétés d'État en raison du non-respect des principes comptables généralement reconnus; la direction et le conseil d'administration ont été informés des problèmes • Participation à diverses activités professionnelles visant à améliorer l'information communiquée et la compréhension de la situation financière du gouvernement, par exemple, la recherche menée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés sur la détermination d'indicateurs de la performance financière • Prix d'excellence annuel du vérificateur général pour le meilleur rapport annuel des sociétés d'État 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse du gouvernement dans le Budget de 1997 aux questions soulevées dans les observations par le vérificateur général sur les états financiers du gouvernement de 1995–1996; désaccord noté sur la comptabilisation de l'harmonisation de la TPS; avancement des travaux pour régler les autres questions – comptabilisation des pensions des employés, comptabilisation des recettes fiscales, capitalisation des immobilisations, comptabilisation des éventualités et des passifs environnementaux • Assurance fournie au Parlement au sujet des contrôles sur les paiements provisoires – paiements de transition pour le grain de l'Ouest – anciens problèmes évités • Directive fournie à la direction sur les exigences d'information pour la présentation fidèle de l'information financière de certains organismes et sociétés d'État des Territoires du Nord-Ouest; amélioration du respect des normes comptables professionnelles sur l'information à fournir, par exemple, présentation d'information sur les instruments financiers et amélioration de l'information présentée sur la mesure des estimations de la direction. • Conseils acceptés par les clients dans le cadre des travaux découlant des demandes spéciales liées à la protection, à la gestion et à la cession des actifs, aux contrôles internes et à l'analyse du risque pour les subventions et contributions • Travaux en cours à Développement des ressources humaines Canada pour mieux présenter l'information financière, comme suite au chapitre de la vérification d'optimisation des ressources sur l'information financière communiquée dans les états financiers du Régime de pensions du Canada <p>Examens spéciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesure corrective prise par la direction dans les domaines de préoccupation • Sondage mené auprès des présidents et chefs de la direction des sociétés d'État qui témoigne de leur appui pour le processus et les résultats des examens spéciaux

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extraits en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
-------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

Conformité aux autorisations

<p>A trait à la question de savoir si les activités ont été réalisées conformément au cadre législatif applicable et aux règles et règlements applicables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité aux autorisations intégrée aux vérifications d’attestation; 76 opinions de vérification font mention de la conformité aux autorisations • Douze vérifications de l’optimisation des ressources ont fait état de questions liées à la conformité aux autorisations 	<p>Questions de conformité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune question importante de non-conformité communiquée dans les opinions de vérification sur les sociétés d’État fédérales et d’autres entités • Donner des conseils aux clients sur les questions de conformité • Sixième rapport du Comité des comptes publics réaffirmant sa préoccupation au sujet de sommes dépensées de façon non conforme à l’intention du Parlement – programme d’infrastructure; réaffirme la nécessité que le Conseil du Trésor effectue des vérifications de conformité
---	---	--

Prévention de la fraude et la malhonnêteté

<p>A trait à la contribution du Bureau à la réduction des risques de mauvaise conduite, de conflit d’intérêts et de fraude et au maintien de l’éthique et des valeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification en cours du déménagement des articles de ménage à la demande du Comité des comptes publics • Surveillance du Programme de la frégate canadienne de patrouille du MDN/TPSGC • Quarante-sept cas de plainte et de renvoi pour fraude et pratique répréhensible présumées • Depuis 1992–1993, 558 plaintes et renvois ont été triés; 157 cas ont été retenus pour examen, 67 cas font toujours l’objet d’un examen et pour 90 cas, l’examen est terminé • Vigilance continue en ce qui a trait à la fraude et à l’abus dans toutes les activités de vérification 	<p>Vérifications continues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance par la direction du fait qu’elle est responsable au premier chef de la détection et de la dissuasion dans le cadre de ses responsabilités redditionnelles • Aucune opinion sur les vérifications comptables ou sur les examens spéciaux ne fait état de risque de fraude important; effet dissuasif difficile à mesurer mais les fraudes et les abus importants seraient communiqués • La présence sur place du personnel de vérification a un effet dissuasif • Sensibilisation accrue à la fraude <p>Sensibilisation à la fraude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comme suite à une vérification précédente, le greffier du Conseil privé a créé un groupe de travail sur les valeurs et l’éthique dans la fonction publique qui a proposé un régime d’éthique semblable à celui soumis par le BVG. Le greffier a fait ressortir l’importance de l’honnêteté, de l’intégrité et de la probité dans ses rapports les plus récents au Premier ministre sur la fonction publique. La <i>Loi sur l’enregistrement des lobbyistes</i> a été adoptée en vue d’informer le public sur les personnes ou groupes qui tentent d’influencer le gouvernement.
---	--	---

Objectifs et incidence du BVG	Principaux extraits en 1996–1997	Principales réalisations en 1996–1997
Environnement et développement durable		
<p>A trait aux travaux de vérification exécutés sur les activités du gouvernement dans le domaine de l'environnement; a aussi trait au nouveau mandat du vérificateur général lié au nouveau poste de commissaire à l'environnement et au développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Deux chapitres de vérification de l'optimisation des ressources et une note de vérification portaient sur les questions environnementales • Le premier rapport du commissaire à l'environnement et du développement durable a été publié en mars 1997, et faisait état des domaines de préoccupation et des plans et priorités du commissaire pour l'avenir • Participation du commissaire à des audiences du Comité permanent de l'environnement et du développement durable portant sur son rôle et son premier rapport vert, ainsi que sur le contenu du chapitre de vérification de l'optimisation des ressources sur les sites contaminés • Comparution du commissaire à une audience du Sous-comité du Comité du Sénat sur l'agriculture et les forêts pour discuter de la gestion des forêts boréales • Conseils donnés aux entités vérifiées sur le caractère adéquat de l'information communiquée sur les coûts et passifs environnementaux dans les états financiers • Information fournie pour l'élaboration de la méthode de vérification de la conformité environnementale du gouvernement du Territoire du Yukon 	<p>Environnement et développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance par les parlementaires du rôle, des responsabilités, des priorités et des plans de travail du commissaire et précisions apportées pour ceux-ci • Questions soulevées à la Chambre ayant pour effet d'exercer plus de pression sur les ministères pour corriger les problèmes liés à la gestion et aux coûts des sites contaminés; comité interministériel créé pour étudier les questions liées au chapitre sur les sites contaminés • Constatations et conseils fournis aux ministères pour l'élaboration des stratégies et des plans de développement durable; les premiers plans doivent être déposés en décembre 1997 • Information améliorée communiquée sur la comptabilisation des coûts environnementaux dans les états financiers • Reconnaissance de la nécessité pour Environnement Canada de fournir plus d'information sur l'état de ses initiatives d'écologisation • Constatations des chapitres utilisées comme intrant pour discuter de l'avenir d'une direction ministérielle d'Environnement Canada dont les activités ont trait aux déchets dangereux

Effets imprévus

29. Nous surveillons constamment les effets imprévus de nos travaux. Nous essayons d'éviter de proposer l'établissement de contrôles ou de systèmes excessifs ou inutiles de sorte que la direction puisse mettre l'accent sur les questions prioritaires.

30. Dans certains cas, les ministères subissent d'importants changements et réductions de ressources. Nos observations et recommandations peuvent donner lieu à l'octroi de ressources supplémentaires. Toute question importante soulevée peut créer d'autres pressions sur les ressources des ministères et influencer par conséquent sur le moral du personnel.

31. De plus, les cas de mauvaise gestion que nous signalons peuvent avoir une incidence négative sur la confiance du public dans le gouvernement. Malgré cet aspect éventuellement négatif, nous pensons que les cas importants doivent continuer d'être signalés.

C. Principaux examens

Examen des activités du Bureau

32. En tant qu'organisme de vérification professionnel, le Bureau est soumis à des normes professionnelles et à des normes d'éthique. Pour cette raison, outre l'examen professionnel auquel il est soumis, le Bureau a élaboré ses propres mécanismes pour assurer le maintien de la qualité de ses vérifications. De plus, le Comité des comptes publics examine les activités du Bureau. Le tableau suivant fournit de plus amples renseignements à propos des examens réalisés sur les activités du Bureau.

Titre de l'étude/ sujet	Exercice où il a été réalisé	Description/ Importance de l'examen
Vérification comptable indépendante du Bureau du vérificateur général et production d'un rapport du vérificateur	1997	<ul style="list-style-type: none">• Vérificateur qualifié nommé par le Conseil du Trésor• Réalisé chaque exercice• Le vérificateur examine les rentrées et les débours du Bureau et rend compte annuellement des résultats de cet examen à la Chambre des communes par l'entremise du président du Conseil du Trésor• Réalisé aux termes des paragraphes 21(1) et (2) de la <i>Loi sur le vérificateur général</i>
Rapports périodiques par le vérificateur général du Canada — examen réalisé par le Bureau du vérificateur général	1997	<ul style="list-style-type: none">• Étude réalisée sur le régime des rapports périodiques publiés trois fois par an, adopté en 1995 pour remplacer l'ancien rapport annuel• Suggestions valables obtenues sur les travaux actuels et futurs• Vaste soutien du régime des rapports périodiques

Liste des examens effectués au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1997

Titre de l'étude/ sujet	Exercice où il a été réalisé	Description/ Importance de l'examen
Instituts provinciaux des comptables agréés/programme d'inspection de la pratique des ordres	Périodique – dépend de la province	<ul style="list-style-type: none"> • L'inspection vise à garantir qu'un membre actif (dans notre cas, le BVG) qui emploie un ou plusieurs étudiants en comptabilité leur fournisse de l'expérience pratique et une formation et leur offre des possibilités qui leur permettra d'acquérir l'art, les compétences, la science et les connaissances d'un comptable agréé • Inspections effectuées à diverses périodes selon l'institut/l'ordre
		<ul style="list-style-type: none"> • Le BVG est le seul organisme fédéral où les aspirants au titre de comptable agréé peuvent obtenir la formation requise et l'expérience pratique • Le comité d'inspection de la pratique a le pouvoir de faire toute inspection qu'il juge nécessaire, y compris d'inspecter les livres et les registres du membre
Programme d'examen de la qualité du BVG	Régulièrement	<ul style="list-style-type: none"> • Examens indépendants de la qualité des vérifications réalisées par le BVG et de l'adhésion aux politiques du Bureau et aux normes professionnelles de vérification de l'optimisation des ressources et de vérification comptable, effectués par notre propre équipe de la revue des pratiques
Examen du processus de gestion de la qualité du BVG	1997	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des points de contrôle de la qualité essentiels au cours des vérifications et de leur respect par les équipes de vérification
Rapport sur les langues officielles et les technologies de l'information — réalisé par Conseils et Vérification Canada pour le Secrétariat du Conseil du Trésor	1996	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des technologies de l'information et des procédures en matière de langues officielles au Bureau et conduite d'entrevues et d'enquêtes
Budget des dépenses de 1997–1998 du Bureau du vérificateur général — comparation devant le Comité des comptes publics	1997	<ul style="list-style-type: none"> • Comparation devant le Comité des comptes publics pour expliquer les prévisions de dépenses de l'année à venir et répondre à des questions sur les pratiques de gestion du Bureau

Section IV

Information supplémentaire

A. Liste des rapports exigés par la loi

• Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes	publié périodiquement et diffusé de diverses manières, y compris sur l'Internet à l'adresse http://www.oag-bvg.gc.ca
• Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes	publié tout les ans et diffusé de diverses manières, y compris sur l'Internet à l'adresse http://www.oag-bvg.gc.ca
• Opinion et Observations du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada	publiées tous les ans dans les <i>Comptes publics du Canada</i> , Volume I, et diffusées sur l'Internet à l'adresse http://www.pwgsc.gc.ca/text/pubacc-f.html
• Opinion sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	publiée tous les ans dans le <i>Rapport financier annuel</i> du gouvernement du Canada
• Opinions du vérificateur général sur quelque 100 jeux d'états financiers de sociétés d'État mères, d'établissements publics fédéraux et d'autres entités fédérales, de gouvernements et d'organismes territoriaux, d'autres entités canadiennes et organisations internationales	publiées dans les divers rapports exigés par la loi contenant les états financiers de ces organisations et dans le <i>Rapport annuel au Parlement, Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts</i> du Conseil du Trésor
• Examens spéciaux des sociétés d'État	produits tous les cinq ans pour chaque société d'État et soumis au conseil d'administration
• Rapport annuel sur d'autres questions du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Yukon et à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest	publié tous les ans; pour le consulter, s'adresser au greffier des assemblées respectives

B. Pour de plus amples renseignements

Bureau du vérificateur général
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G6

(613) 995-3708
Télécopieur : (613) 957-4023
Internet : <http://www.oag-bvg.gc.ca>

Communications

Johanne McDuff, directrice

Direction générale des opérations de vérification

Raymond Dubois, sous-vérificateur général

Direction générale des services corporatifs

Michael J. McLaughlin, sous-vérificateur général

Environnement et développement durable

Brian Emmett, commissaire à l'environnement et au développement durable

C. Tableaux financiers sommaires

Autorisations pour 1996–1997 — Partie II du *Budget des dépenses* Besoins financiers par autorisation (millions de dollars)

Crédit	(millions de dollars)	Autorisations totales 1996–1997	Réel 1996–1997
Vérificateur général			
30	Dépenses du Programme	44,3	44,5
(S)	Salaire du vérificateur général	0,2	0,2
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,5	4,7
Total du Bureau		49,0	49,4

Tableau 1
Sommaire des
crédits votés

(millions de dollars)

Activité	Réel 1993–1994	Réel 1994–1995	Réel 1995–1996	Total prévu 1996–1997	Réel 1996–1997
Contributions					
Vérification législative	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Tableau 2
 Paiements de
transfert par
activité

(millions de dollars)

Activité	Réel 1993–1994	Réel 1994–1995	Réel 1995–1996	Total prévu 1996–1997	Réel 1996–1997
Vérification législative	5,0	4,8	4,8	4,7	4,9

Tableau 3
 Paiements
législatifs par
activité

Tableau 4
Détails du coût net du Programme pour 1996–1997

Coûts des vérifications et nombre d'heures (entre parenthèses) pour 1996–1997
par type de vérification (en milliers de dollars et d'heures)

1. Organisations fédérales
a. Ministères, organismes et vérifications spéciales

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Administration du pipeline du Nord	5	\$ (0,1)		\$	5	\$ (0,1)
Agence canadienne de développement international	65	(0,7)	8	(0,1)	73	(0,8)
Agence de promotion économique du Canada atlantique	12	(0,1)	16	(0,1)	28	(0,2)
Agence spatiale canadienne	17	(0,2)			17	(0,2)
Anciens combattants	42	(0,4)	28	(0,2)	70	(0,6)
Bureau du surintendant des institutions financières			265	(2,3)	265	(2,3)
Bureau fédéral de développement régional (Québec)	38	(0,3)	1		39	(0,3)
Comptes publics (planification de la vérification, coordianion et rapports)	1 651	(16,9)			1 651	(16,9)
Conseil du Trésor (Secrétariat)			304	(3,4)	304	(3,4)
Cour fédérale du Canada, la Cour canadienne de l'impôt et le Commissaire à la magistrature fédérale			827	(8,1)	827	(8,1)
Gendarmerie royale du Canada	38	(0,5)			38	(0,5)
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	27	(0,4)	493	(4,8)	520	(5,2)
Ministère de la Défense nationale	155	(2,1)	1 760	(19,6)	1 915	(21,7)
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest	16	(0,2)	42	(0,4)	58	(0,6)
Ministère de la Justice	14	(0,2)			14	(0,2)
Ministère de la Santé	101	(1,2)	584	(6,6)	685	(7,8)
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	429	(5,1)	686	(6,0)	1 115	(11,1)
Ministère des Ressources naturelles	58	(0,7)	528	(4,9)	586	(5,6)
Ministère de l'Environnement	17	(0,3)	884	(7,9)	901	(8,2)
Ministère de l'Industrie	83	(1,2)	386	(3,6)	469	(4,8)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	43	(0,5)	484	(4,2)	527	(4,7)
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	113	(1,5)	527	(4,9)	640	(6,4)
Ministère des Finances	199	(2,6)	814	(7,3)	1 013	(9,9)
Ministère des Pêches et des Océans	44	(0,6)	880	(7,7)	924	(8,3)
Ministère des Transports	114	(1,3)	1 035	(10,0)	1 149	(11,3)
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	87	(1,2)	1 679	(17,0)	1 766	(18,2)

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Ministère du Développement des ressources humaines	127	(1,5)	1 395	(12,7)	1 522	(14,2)
Ministère du Patrimoine canadien	21	(0,2)	703	(6,5)	724	(6,7)
Ministère du Revenu	1 283	(14,0)	3 448	(32,6)	4 731	(46,6)
Ministère du Solliciteur général			97	(1,0)	97	(1,0)
Office national de l'énergie	37	(0,4)	6		43	(0,4)
Office national des transports	8	(0,1)			8	(0,1)
Office national du film	283	(2,8)			283	(2,8)
Service correctionnel du Canada	29	(0,3)	579	(5,5)	608	(5,8)
Statistiques Canada			3		3	(0,0)
Vérifications spéciales et de portée générale						
Agents des affaires parlementaires			4		4	(0,0)
Cartes d'achat – Utilisation et contrôle			400	(4,1)	400	(4,1)
Changement climatique			40	(0,3)	40	(0,3)
Communication de l'information sur le rendement dans le système de gestion des dépenses			633	(6,5)	633	(6,5)
Contrôle et gestion financiers			771	(6,5)	771	(6,5)
Dépenses fiscales			647	(5,8)	647	(5,8)
Évaluation environnementale de projets au gouvernement fédéral			423	(4,0)	423	(4,0)
Gestion des ressources humaines – Changement chez les cadres supérieurs			3		3	(0,0)
Gestion des ressources humaines – Réduction des effectifs au ministère de la Défense nationale			415	(4,0)	415	(4,0)
Gestion des ressources humaines – Réforme de la classification			237	(2,2)	237	(2,2)
Gestion du matériel			634	(6,3)	634	(6,3)
Gestion des télécommunications			15	(0,1)	15	(0,1)
Grands projets d'immobilisations			251	(2,1)	251	(2,1)
Information destinée au Parlement			71	(0,6)	71	(0,6)
Mesure des résultats			1 391	(13,2)	1 391	(13,2)
Nouvelles réalités de la fonction publique			520	(3,3)	520	(3,3)
Vers une gestion axée sur les résultats			231	(2,0)	231	(2,0)
Protection des biens publics			464	(4,4)	464	(4,4)
Reddition de comptes – études internes			282	(2,7)	282	(2,7)
Reddition de comptes – Point de vue des Premières nations (étude)			102	(1,1)	102	(1,1)
Réforme de la fonction publique – État d'avancement du renouvellement			6		6	(0,0)
Réforme de la réglementation			73	(0,7)	73	(0,7)
Renseignement de sécurité			354	(2,8)	354	(2,8)
Rôle du Dirigeant principal de l'informatique			255	(2,4)	255	(2,4)

	(en milliers)			
Attestation	Optimisation des ressources		Total	
Secteur fonctionnel – Questions de conformité aux autorisations	101	(1,3)	101	(1,3)
Services de déménagement des articles de ménage	641	(4,8)	641	(4,8)
Technologies de l'information : Approvisionnement	19	(0,2)	19	(0,2)
Technologies de l'information : Développement	112	(1,1)	112	(1,1)
Les systèmes en développement : Obtenir des résultats	348	(3,0)	348	(3,0)
Les systèmes en développement : Revenu Canada	311	(2,8)	311	(2,8)
Technologies de l'information : Préparation à l'an 2000	235	(1,9)	235	(1,9)
Connaissance des affaires de l'entité et Services à l'entité	1 046	(10,2)	1 046	(10,2)
Rapports à la Chambre des communes	4 140	(35,2)	4 140	(35,2)
Vérifications de suivi	2 622	(24,0)	2 622	(24,0)
Total : ministères, organismes et vérifications spéciales	5 156	\$ (57,6)	36 259	\$ (337,0)
	41 415	\$ (394,6)		

b. Sociétés d'état

Attestation

Travaux annuels de vérification effectués auprès de sociétés d'État afin de formuler une opinion sur leurs états financiers comme l'exige l'article 132 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et travaux annuels de vérification permettant de formuler une opinion sur les états financiers des sociétés exemptées en vertu de l'article 85 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Optimisation des ressources

Travaux effectués auprès des sociétés d'État dans le cadre des examens spéciaux exigés par l'article 138 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et vérifications de l'optimisation des ressources effectuées à la demande des sociétés exemptées en vertu de l'article 85 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	160	\$ (1,5)	\$		160	\$ (1,5)
Administration de pilotage de l'Atlantique	60	(0,8)			60	(0,8)
Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée	61	(0,7)	137	(1,3)	198	(2,0)
Administration de pilotage des Laurentides	87	(0,9)	2		89	(0,9)
Administration de pilotage du Pacifique	48	(0,6)			48	(0,6)
Banque fédérale de développement	286	(2,6)	8	(0,1)	294	(2,7)
Centre de recherches pour le développement international	113	(1,5)			113	(1,5)
Commission canadienne du lait	123	(1,3)			123	(1,3)
Commission de la capitale nationale	193	(2,3)	68	(0,5)	261	(2,8)
Conseil canadien des normes	41	(0,4)			41	(0,4)
Conseil des Arts du Canada	90	(1,2)			90	(1,2)
Construction de défense (1951) Limitée	37	(0,5)			37	(0,5)
Corporation commerciale canadienne	120	(1,5)			120	(1,5)
Corporation de développement des investissements du Canada	33	(0,2)			33	(0,2)
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	63	(0,6)			63	(0,6)
Énergie atomique du Canada limitée	366	(3,4)	27	(0,3)	393	(3,7)
Marine Atlantique S.C.C.	183	(1,9)			183	(1,9)
Monnaie royale canadienne	308	(3,6)			308	(3,6)
Musée canadien de la nature	127	(1,4)			127	(1,4)
Musée canadien des civilisations	84	(1,0)			84	(1,0)
Musées des beaux-arts du Canada	73	(0,9)			73	(0,9)
Musée national des sciences et de la technologie	71	(0,9)			71	(0,9)
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	74	(0,9)			74	(0,9)
Petro-Canada Limitée	18	(0,2)			18	(0,2)
Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc., Les	89	(0,9)			89	(0,9)
Queen's Quay West Land Corporation	19	(0,2)			19	(0,2)

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	297	(3,2)			297	(3,2)
Société d'assurance-dépôts du Canada	215	(2,3)			215	(2,3)
Société de construction des musées du Canada Inc.	10	(0,1)			10	(0,1)
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	143	(1,3)			143	(1,3)
Société de développement du Cap-Breton	311	(2,9)	376	(2,7)	687	(5,6)
Société d'expansion du Cap-Breton	112	(1,1)			112	(1,1)
Société du Centre national des Arts	126	(1,6)			126	(1,6)
Société du crédit agricole	352	(3,3)	554	(4,0)	906	(7,3)
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	90	(0,9)			90	(0,9)
Société immobilière du Canada Limitée	122	(0,9)			122	(0,9)
Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc.	10	(0,1)			10	(0,1)
Société pour l'expansion des exportations	359	(4,0)			359	(4,0)
Société Radio-Canada	557	(5,4)			557	(5,4)
VIA Rail Canada Inc.	218	(2,2)	14	(0,1)	232	(2,3)
Rapports trimestriels du Conseil du Trésor	9	(0,1)			9	(0,1)
Total sociétés d'État	5 858	\$ (61,3)	1 186	\$ (9,0)	7 044	\$ (70,3)

c. Autres sociétés et entités

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	19	\$ (0,3)		\$	19	\$ (0,3)
Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	6	(0,1)			6	(0,1)
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	39	(0,3)			39	(0,3)
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	105	(1,0)			105	(1,0)
Commission canadienne des affaires polaires	5	(0,1)			5	(0,1)
Commission canadienne des grains	101	(1,2)			101	(1,2)
Commission de contrôle de l'énergie atomique	44	(0,5)			44	(0,5)
Commission d'établissement du Nunavut	30	(0,3)			30	(0,3)
Commission des champs de bataille nationaux	28	(0,2)			28	(0,2)
Compte des rentes sur l'État	59	(0,5)			59	(0,5)
Compte du fonds des changes	98	(1,2)			98	(1,2)

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Compte du Régime de pensions du Canada et Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	392	(4,8)	392	(4,8)	392	(4,8)
Compte d'assurance-chômage	225	(2,4)	225	(2,4)	225	(2,4)
Conseil national de recherches du Canada	4	(0,1)	4	(0,1)	4	(0,1)
Conseil de recherches en sciences humaines	43	(0,6)	43	(0,6)	43	(0,6)
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	57	(0,8)	57	(0,8)	57	(0,8)
Conseil de recherches médicales	37	(0,5)	37	(0,5)	37	(0,5)
Office des produits agricoles	7	(0,1)	7	(0,1)	7	(0,1)
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés	23	(0,3)	23	(0,3)	23	(0,3)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	16	(0,2)	16	(0,2)	16	(0,2)
Total autres sociétés et entités	1 338	\$ (15,5)	1 338	\$ (15,5)	1 338	\$ (15,5)

d. Travaux demandés par le ministre des Finances

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Compte de service et de réduction de la dette	18	\$ (0,2)	18	\$ (0,2)	18	\$ (0,2)
Impôt provincial sur le revenu – Opinion soumise au ministre	567	(6,1)	567	(6,1)	567	(6,1)
Programme de prestation fiscale pour enfants	43	(0,4)	43	(0,4)	43	(0,4)
Total travaux demandés par le ministre des Finances	628	\$ (6,7)	628	\$ (6,7)	628	\$ (6,7)

2. Organisations territoriales

a. Ministères et organismes

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Territoires du Nord-Ouest						
Administration des Territoires du Nord-Ouest	545	\$ (5,3)	350	\$ (3,4)	895	\$ (8,7)
Commission des accidents du travail	174	(1,7)			174	(1,7)
Fonds d'allocations de retraite de l'assemblée législative	16	(0,2)			16	(0,2)
Fonds renouvelables des produits pétroliers	56	(0,6)			56	(0,6)
Territoire du Yukon						
Administration du Territoire du Yukon	276	(2,7)	116	(1,0)	392	(3,7)
Fonds d'indemnisation des accidentés du travail	103	(1,0)			103	(1,0)
Total ministères et organismes	1 170	\$ (11,5)	466	\$ (4,4)	1 636	\$ (15,9)

b. Sociétés des territoires

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Territoires du Nord-Ouest						
Collège Aurora	78	\$ (0,8)			78	\$ (0,8)
Collège de l'Arctique de Nunavut	83	(0,8)			83	(0,8)
Commission des alcools	30	(0,1)			30	(0,1)
Société de crédit commercial	48	(0,5)			48	(0,5)
Société de développement	83	(0,9)			83	(0,9)
Société d'énergie	191	(1,9)			191	(1,9)
Société d'habitation	149	(1,5)			149	(1,5)
Territoire du Yukon						
Collège du Yukon	71	(0,7)			71	(0,7)
Office des droits de surface	9	0,1			9	(0,1)
Régie des alcools	50	(0,5)			50	(0,5)
Société de développement	8	(0,1)			8	(0,1)
Société d'énergie	22				22	(0,0)
Société d'habitation	113	(1,2)			113	(1,2)
Total sociétés des territoires	935	\$ (9,1)			935	\$ (9,1)

3. Autres organismes canadiens (Travaux de vérification effectués en vertu d'un décret)

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Comité national tripartite de stabilisation des prix	55	\$ (0,6)			55	\$ (0,6)
Total autres organismes canadiens	55	\$ (0,6)			55	\$ (0,6)

4. Organisations internationales (Travaux de vérification effectués en vertu d'un décret)

	Attestation		(en milliers) Optimisation des ressources		Total	
Agence internationale de l'énergie atomique	(159)	\$ (0,2)	\$		(159)	\$ (0,2)
Organisation de l'aviation civile internationale	296	(4,5)	43	(0,7)	339	(5,2)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	265	(4,1)	42	(0,8)	307	(4,9)
Total organisations internationales	402	\$ (8,8)	85	\$ (1,5)	487	\$ (10,3)
Total partiel	15 542	\$ (171,1)	37 996	\$ (351,9)	53 538	\$ (523,0)
Activités internationales					952	(13,1)
Total					54 490	\$ (536,1)
